



ANNEXE 2

LIGNES DIRECTRICES ET STANDARDS POUR FAMILLES D'ACCUEIL



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

LIGNES DIRECTRICES ET CONCEPT

1.1 Les droits énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'Homme guident l'action des familles d'accueil.

Aide à la question : tolérance et ouverture d'esprit aux croyances religieuses, au parcours de vie antérieur de l'enfant et à ses origines, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

1.2 Les informations personnelles de l'enfant accueilli sont traitées de manière confidentielle.

Aide à la question : protection de la vie privée et de l'histoire de l'enfant, transmission d'informations personnelles ou sensibles uniquement aux personnes concernées

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

1.3 Les lignes directrices du concept de protection sont prises en compte au quotidien.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

1.4 Les familles d'accueil rendent les enfants, adolescents et jeunes adultes (EAJA) accueillis attentifs sur les possibilités de faire part de doléances en externe.

Aide à la question : ONE, OKaJU, professionnels du service d'accompagnement de l'accueil en famille

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

PROCESSUS

2. ADMISSION

2.1 Des entretiens d'admission sont organisés entre la famille d'accueil et l'enfant accueilli.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.2 La rencontre avec l'enfant accueilli se fait de manière bienveillante et chaleureuse.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.3 L'admission de l'enfant se fait sans préjugés et avec bienveillance.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.4 Un ou plusieurs rituels d'admission valorisants sont organisés pour tout nouvel enfant accueilli.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.5 Les membres de la famille d'accueil sont préparés à l'arrivée d'un nouvel enfant accueilli.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.6 Une procédure est prévue pour les situations d'urgence.

Aide à la question : pour les familles d'accueil d'urgence.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3. PLANIFICATION DE L'AIDE

3.1 La famille d'accueil est activement impliquée dans la planification de l'aide.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.2 Le développement de l'EAJA dans les différents domaines de la vie courante est régulièrement documenté.

Aide à la question : documents officiels comme les bulletins scolaires, les rapports médicaux, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4. ORGANISATION DU QUOTIDIEN

4.1 L'éducation se fait dans un climat d'empathie, de tolérance et d'authenticité.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.2 La participation et l'autodétermination de l'EAJA sont encouragées au quotidien afin qu'il participe à la décision de ce qui est important et significatif pour son avenir.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.3 La famille d'accueil soutient le contact entre l'EAJA accueilli et sa famille d'origine, sauf si ordonné autrement.

Aide à la question : en fonction des souhaits et besoins de l'EAJA, organisation en fonction du bien-être de l'enfant, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.4 L'organisation du quotidien s'oriente selon les besoins spécifiques de développement de l'EAJA.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.5 L'EAJA est responsabilisé quant à l'organisation de son quotidien.

Aide à la question : aménagement de la chambre, loisirs, utilisation des médias, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.6 L'organisation du quotidien comprend un accompagnement scolaire/professionnel.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.7 La participation à des activités de loisirs utiles à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de vie est valorisée.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.8 Il existe des rituels définis pour différentes occasions.

Aide à la question : anniversaires, jours fériés

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.9 La prévention en matière de santé est abordée de façon systématique.

Aide à la question : carnet de vaccination, consultations médicales, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.10 Les EAJA ont la possibilité de se mettre en retrait afin de leur permettre de se reposer.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5. GESTION DE CRISES

5.1 En cas de crise, les familles d'accueil font preuve de résilience et de capacité à gérer les conflits avec empathie.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5.2 Une collaboration doit avoir lieu avec le service d'accompagnement de l'accueil en famille et/ou, le cas échéant, avec des services spécialisés.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6. COOPÉRATION

6.1 La collaboration entre la famille d'accueil et le service d'accompagnement de l'accueil en famille est basée sur la confiance.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.2 La famille d'accueil coopère avec les services impliqués.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.3 Si cela est indiqué ou ordonné, une collaboration existe entre la famille d'accueil et la famille d'origine.

Aide à la question : échanges minimales, prise en compte des droits de la famille d'origine, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.4 La famille d'accueil participe aux moments-clés de l'intervention.

Aide à la question : entretien de planification de l'aide, visites, rendez-vous avec le service d'accompagnement de l'accueil en famille, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.5 La famille d'accueil signale immédiatement au service d'accompagnement de l'accueil en famille et aux autorités concernées toute observation préoccupante ou autre anomalie concernant l'EAJA.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7. TRANSITIONS ET SUIVI

7.1 La fin de l'accueil en famille est préparée.

Aide à la question : démarches administratives, entretiens, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7.2 Les transitions sont ritualisées.

Aide à la question : par exemple fête de départ, cadeau de départ, rencontre avec le nouveau prestataire, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7.3 Les compétences de l'EAJA requises pour affronter de nouvelles situations de vie sont développées.

Aide à la question : compétences sociales, compétences cognitives, maturité, autonomie, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

CADRE

8. LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Les locaux et les équipements sont adaptés à l'âge et aux besoins des EAJA.

Aide à la question : garantir la confidentialité

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

8.2 Les locaux et les équipements sont conviviaux et accueillants.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

9. ÉTUDE DE CAS, FORMATION CONTINUE, SUPERVISION

9.1 La famille d'accueil participe activement à des supervisions et à des formations continues.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veuillez motiver votre réponse

**LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG**

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse**

33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg

www.men.public.lu
www.gouvernement.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse